

Et toujours

Bien se soigner

Vérifiez si vous êtes bien vacciné contre le tétanos.



Signalez les allergies connues aux piqûres d'insectes et parlez-en rapidement à votre médecin traitant.



En cas de petites blessures :

Désinfectez les plaies et piqûres, mêmes minimes.

Une trousse de premiers secours est prévue sur le lieu de travail.

En cas d'incident ou d'accident :

Prévenez le responsable en précisant bien le lieu et les circonstances de l'accident.



En cas d'urgence :

Pompiers	18
SAMU	15
Centre antipoison	02 41 48 21 21

Important



Pensez à déclarer tout accident du travail, même minime, à la MSA, dans les 48 heures.

Pour tout problème de santé dû au travail, vous pouvez écrire ou contacter :
votre médecin du travail
votre conseiller de prévention

Mutualité sociale agricole de Maine-et-Loire
Service Santé-Sécurité au Travail
49938 ANGERS CEDEX 9
] 02 41 31 77 80

santesecurite@msa49.msa.fr

MSA Maine-et-Loire

3 rue Charles Lacretelle BEAUCOUZE 49938 ANGERS CEDEX 9
tél : 02 41 31 75 75 fax : 02 41 31 78 99 www.msa49.fr



santé
famille
retraite
services

santé sécurité au travail

travailleurs saisonniers

travailleurs saisonniers



Le médecin du travail
Le conseiller de prévention

- protègent votre santé
- améliorent votre qualité de vie

Conception : Service communication MSA49 - Photos : Médiathèque CCMMSA - juillet 2008



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Le travail saisonnier

présente des risques professionnels statistiquement supérieurs à un emploi à durée déterminée.

Le travail que vous allez effectuer peut présenter des risques.

Votre employeur vous en a informé.

Respectez les consignes de sécurité.

Avant la journée

Bien se préparer et préparer sa journée



Prenez un petit déjeuner consistant avant de partir pour éviter le coup de pompe de 11 heures.

Equipez-vous de vêtements adaptés au temps : pluie, froid, chaleur...

Évitez les vêtements flottants à proximité des machines en mouvement.



Portez de bonnes chaussures bien fermées, imperméables, avec semelles antidérapantes.



Soyez prudents pendant le trajet.

Pendant la journée

Bien se protéger



Pensez à boire de l'eau fréquemment (vous éviterez les coups de chaleur, la déshydratation).

Il est interdit de consommer des boissons alcoolisées sur les lieux de travail.



Protégez-vous du soleil

Pour votre sécurité, n'oubliez pas d'utiliser le matériel de protection mis à votre disposition et adapté à votre travail.



Ménagez votre dos

Pliez les genoux et gardez le dos droit.



Après la journée

Bien se détendre



Prenez une douche

Changez de vêtements



Ne vous couchez pas trop tard

